



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

Préfecture

Direction des relations avec les collectivités locales

Bureau des enquêtes publiques et installations classées

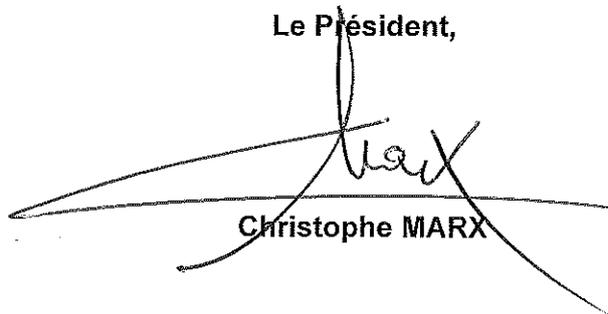
COMMUNIQUÉ DE PRESSE CoDERST

Séance du 2 mai 2019

- POINT N° 1 :  Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2019
Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2019
- POINT N° 2 :  Projet d'arrêté portant autorisation environnementale d'exploiter un entrepôt
logistique à la société EUROVIA 15 Projekt GmbH & CoKG à Ensisheim
- POINT N° 3 :  Projet d'arrêté instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la
maîtrise des risques autour de la canalisation de transport d'hydrocarbures, située
à Illzach ayant comme transporteur la société Entrepôt Pétrolier de Mulhouse
(EPM), à Illzach

Le conseil a émis un avis favorable à l'ensemble des points examinés ci-dessus.

Le Président,



Christophe MARX